

3^{ème} conférence Living Knowledge. Paris, 29/08 – 01/09/2007

*Quand chercheurs et citoyens co-produisent les savoirs et les décisions scientifiques et techniques
Communities building Knowledge - Innovation through citizens science and university engagement*

Atelier / session = 2d, The social commitment of scientists / L'engagement social des chercheurs

**Chercheurs – agriculteurs – industriel :
co-construction d'une filière de cacao fin et « bio » en Équateur**

**Researchers– farmers – industrialists:
co-construction of a supply chain of high-quality and organic cacao in Ecuador**

Michel Dulcire, michel.dulcire@cirad.fr

Gilles Roche, gilles.roche@cirad.fr

CIRAD, UMR Innovation, BP 5032, TA C-85/15, 73 rue JF Breton, F34398 Montpellier Cedex 5

Résumé

Historiquement, l'Équateur est un pays producteur de cacao à forte qualité aromatique, dont l'expression a diminué au fil des années. Un chercheur s'est impliqué avec une organisation de producteurs pour reconstruire ces qualités, une implication avec des paysans et hors station qui le fera rejeter « scientifiquement » par son institution. Un industriel chocolatier est alors intervenu, pour une filière « locale » d'un cacao fin en agriculture biologique, et élaborera avec les coopératives un contrat d'engagements communs. Le chercheur s'y engagera à sa demande comme scientifique, en « recherche participative », dans la construction d'un partenariat entre l'organisation de producteurs de cacao et l'entreprise chocolatière. A partir d'enquêtes compréhensives auprès des différents acteurs, nous analysons la place et le rôle de recherche dans l'évolution de la demande et de la démarche de chacun des partenaires, lors du long processus de co-construction du contrat de la filière, de la production à la transformation.

Mots clé : Agriculture - Cacao - Co-construction - Équateur - Filière - Recherche participative
- Variétés locales

Abstract

Historically, Ecuador has always been producing cocoa with strong aromatic quality, whose expression declined bit by bit. A researcher got involved with a producers organization, to reconstruct these qualities. His research institution repudiated him because of his work, which at the time was not in conformity with the rules, outside the experimental station and in collaboration with peasants. A chocolate manufacturer intervened, to get involved in “local” cocoa supply chains, organic agriculture and high quality. He drew up a contract jointly with the producers cooperatives, which the two stakeholders commit themselves to respecting. The researcher will commit himself as a scientist. He got involved by a “participative research” in the construction of a partnership between the cocoa producers organization and the manufacturer. We characterize this research' functions from opened surveys carried out with the various stakeholders, from production to processing, with research and partners.

Key words: Agriculture - Cocoa - Co-construction - Ecuador – Supply chain - Participative Research - Local varieties

Cette communication s'inscrit dans le cadre de l'action de recherche
Conception des Innovations et Rôle du Partenariat (CIROP), CIRAD.

Le cacao cultivé en zone côtière d'Équateur est une variété endémique nommée « *nacional* » aux qualités reconnues « typées » (au sens de Salette 1985), un symbole à la fois nostalgique, l'époque « *dorée* » des exportations massives de la « *pepa de oro* » en fin XIX^{ème} et début XX^{ème} siècle ; et identitaire, « *notre cacao nacional* ».

Cette époque a pris fin de façon assez brutale pendant les années 1910 avec l'arrivée de maladies comme la moniliose ou le balai de sorcière. La baisse importante de la production a entraîné l'importation du Venezuela d'un matériel végétal *Trinitario* plus tolérant mais de saveur différente, moins fine. Jusqu'aux années 1930 sa production sera assurée par de grandes haciendas : puis les surfaces de cacao diminueront fortement et de petits producteurs en prendront progressivement le relais, sous la double influence de la réforme agraire et de la reconversion de nombreuses grandes plantations de cacao en bananeraies.

L'Union Européenne (UE) cofinance entre 1995 et 2000 un projet de développement pour la relance de la cacaoculture, qui privilégie : la politique nationale de relance de la production de cacao ; le transfert de technologie ; l'organisation des producteurs ; et la recherche sur les cacaoyers aromatiques. C'est dès le début du projet qu'interviendra le chercheur concerné. Il travaillera en association avec les producteurs, sur une problématisation définie en commun, et ainsi se rendra « indispensable » : la sélection de clones de cacaoyers « *nacional* » à fort potentiel aromatique, la détermination des paramètres optimaux de traitement post récolte du cacao et la mise en place de la structure paysanne. Ces modes d'engagement « participatif » ne sont pas toujours appréciés par ses supérieurs ; il quitte le projet de l'UE en 1997.

Les résultats en fin de projet seront plutôt mitigés (Roche 2002) : la structure de vulgarisation agricole n'a pas survécu au projet, les essais de réhabilitation des vieilles plantations ont été un échec, l'organisation paysanne mise en place était en faillite. La recherche équatorienne, *Instituto Nacional de Investigación Agropecuaria* (INIAP) semble avoir su pérenniser les apports du projet principalement en ce qui concerne la qualité aromatique du cacao : le travail du chercheur a abouti à la mise en place d'une collection de cacaoyers aromatiques, la première du genre dans le monde.

C'est à la suite de ce projet qu'interviendra un industriel chocolatier français, Kaoka. Il s'engagera par un contrat avec une organisation paysanne, UNOCACE (*Unión Nacional de las Organizaciones Campesinas Cacaoteras de Ecuador*). La recherche agronomique - un chercheur - en deviendra acteur, partenaire, sur demande de l'industriel.

Nous en avons analysé les différentes étapes par enquêtes compréhensives (au sens de Kaufmann 1996) en mode conversationnel auprès des acteurs de cette filière : producteurs et leurs associations, recherche internationale et nationale, industriel chocolatier, bailleurs de fonds internationaux, afin d'identifier leurs représentations (Dulcire Roche 2006). Nous présentons ici notre point de vue quant à la fonction du chercheur sur la qualité et la pertinence des choix ou relations des différents partenaires engagés, la co-construction d'un produit et son évolution.

1. La construction du partenariat

Une demande initiale

L'entreprise chocolatière française a besoin d'un cacao de qualité originale, fin et typé, afin d'élargir sa gamme et de disposer d'un cacao améliorateur, des caractéristiques dont le cacao « *nacional* » d'Équateur possède une renommée historique.

Son choix stratégique de cacao issu de culture biologique, en outre affiché « *commerce équitable* », relève des convictions intimes du directeur ; en ce sens il ne veut s'engager qu'avec des groupements organisés, et non avec des individus seuls, afin de « favoriser le lien

social et humain ».

C'est en ce sens qu'il voudra à la suite de son exploration « recruter » un chercheur prêt à s'engager avec lui : je « *cherche un produit que je ne sais pas faire tout seul* ». Il exige en conséquence de confirmer le potentiel organoleptique très affiché du cacao ; étudier la faisabilité de la production dans le respect du règlement de l'agriculture biologique ; et d'évaluer le niveau organisationnel des associations de producteurs. Le chercheur qu'il connaît déjà accroche à son projet comme conseiller technique pour des appuis réguliers sur place.

Des attentes chez les producteurs et leur organisation

UNOCACE est une organisation « faïtière » qui regroupe des coopératives de base (« *asociaciones* ») : créée au cours du projet d'appui de l'UE, son arrêt en 2000 la déstabilisera compte tenu de sa faible expérience et de l'absence de contrats.

L'attente des producteurs de cacao et de leurs organisations est à ce moment de « trouver » un système, une filière, ... afin d'améliorer / renforcer leur revenu ; et donc en première analyse de vendre, au meilleur prix et surtout le plus vite possible après récolte sur un marché stable et sans avoir à calibrer avant exportation le cacao sec. En effet c'est le fait que les importateurs traditionnels n'achètent que les plus gros grains, laissant à UNOCACE le soin de liquider les petites fèves, qui avait été une des raisons de l'échec.

Il s'agit donc d'une structure collective, certes mal organisée, qui justifie que Kaoka appuiera alors son renforcement pour co-construire un contrat.

Des divergences à surmonter entre les trois acteurs

Kaoka veut découvrir un cacao fin (« *le rêve* » de son directeur), d'en garantir la qualité « haut de gamme ». Sa conformité à certaines règles (culture biologique...), mais aussi « *commerce équitable* », sont considérées comme un facteur de durabilité, ce qui l'amène à traiter de manière participative avec les organisations de producteurs, mais aussi avec la recherche.

De son côté la recherche tient à remplir ses engagements « techniques » vis-à-vis de l'industriel, ceux-ci entraînent une relation forte avec les associations et avec les individus ; mais tient aussi à mener « parallèlement » d'autres recherches scientifiques non directement liées aux demandes du commanditaire, pouvant néanmoins répondre à des préoccupations communes par la suite.

Et pour leur part les producteurs veulent vendre au meilleur prix. Ceci, explique leur président, avait été la raison principale de s'organiser dans le cadre du projet européen. Elle est également celle de leur réponse à la demande, et puis de leur implication dans le dispositif. L'épithète participative formulée par la recherche et Kaoka est rarement énoncée spontanément par les producteurs et associations de base. Interrogés sur les raisons de leur implication dans l'élaboration initiale du contrat, c'est « *l'absence d'autre choix* », ou bien encore la difficulté de compréhension qui sont souvent invoquées, en particulier parce que l'avenir d'UNOCACE était compromis. Cette participation « par défaut » ou « *faute de mieux* » ne remet pas en cause la volonté de Kaoka ou de la recherche d'associer les producteurs à la définition et à la mise en œuvre du dispositif, elle illustre d'abord la difficulté des producteurs à se coordonner entre eux pour élaborer une intention commune ; une difficulté qui peu à peu s'est réduite.

Un contrat, sociotechnique et organisationnel

La charte initiale est le produit de la négociation entre Kaoka d'une part, les associations et de UNOCACE d'autre part, et ce sur la base des propositions de Kaoka. Elle prend en compte des aspects commerciaux, mais aussi sociotechniques et organisationnels. La construction de

la confiance, d'un accord, passera par la co-élaboration d'un cahier des charges « agriculture bio », en « commerce équitable » : un engagement mutuel sur 5 ans ainsi que des négociations régulières en vue d'amélioration. Un organisme indépendant, Ecocert, en contrôle la conformité aux règles. Ce cahier des charges engage par exemple l'acheteur à garantir : des prix garantis (y compris un prix plancher) ; une participation au financement de matériel et équipement ; de l'assistance technique, etc. Il engage les producteurs à respecter le règlement de l'agriculture biologique et à livrer du cacao frais, etc. ; ou encore les associations et UNOCACE comme responsables de la collecte et du paiement du produit au producteur, du traitement post récolte et de l'exportation du cacao (Dulcire Roche 2006).

Kaoka sera l'initiateur du contrat et non la recherche, et il en garde l'initiative. Le chercheur intervient sur demande, comme technicien, mais aussi d'autres fonctions : il est acteur comme traducteur, comme porte parole de l'industriel, comme intermédiaire et facilitateur (Akrich et al. 1988) entre l'industriel et les producteurs, comme individus et groupes.

Pour chacune des parties les engagements réciproques sont maintenant clairs et explicites. Ils ont été construits – *a priori* - à partir des demandes initiales de l'industriel, qui offraient une voie de sortie à des producteurs en panne d'option. Les dires de certains affichent que « il n'y avait pas le choix » « d'accepter » au début : c'était cela ou bien la disparition des acquis du projet européen précédent, en particulier toute la structure paysanne et ses biens. Les obligations respectives initiales sont importantes et contraignantes. Les producteurs et leurs organisations prendront peu à peu conscience de l'intérêt de (co-)élaborer un contrat, un engagement qui jusque là n'existait pas avec les autres importateurs, et qui en particulier garantit l'achat et le prix de leur cacao jusqu'au producteur. Les propositions acceptées sont souvent présentées par les producteurs interviewés comme issues de négociation, débouchant sur des propositions (des normes) élaborées ensemble, Kaoka et producteurs et associations, et différents amendements sont/seront apportés au fur et à mesure. Cela ne signifie pas un accord complet avec les termes du contrat, ce qui est explicitement affirmé lors des enquêtes. Les propositions de Kaoka sont « *bonnes jusqu'à un certain point* ». Par exemple la fermentation collective : unanimement approuvée en début d'enquête, son aspect « *contrainte* » est ensuite énoncé : « *on pourrait les faire sécher nous-mêmes* » ; « *nos parents séchaient de cette manière au soleil* ».

2. La recherche était-elle indispensable ?

Ce dispositif associe le chercheur aux producteurs et à leurs organisations, mais aussi à l'entrepreneur, et à la demande de ce dernier. Cette intervention périodique à la demande d'une entreprise, ses modes et types d'intervention, ses points de vue et *a priori*, etc., posent la question du rôle du chercheur dans la co-construction d'un « projet commun réaliste » (Gorgeu Jenkins 1997)

L'industriel affirme qu'il s'est adressé à « *l'homme de la recherche* » et non pas à la recherche, et rend également compte à sa manière de la capacité qu'a eue la recherche (le chercheur) de contribuer à la définition et à la mise en place du dispositif : le « *conseiller passif est devenu conseiller actif* ».

Les producteurs et leurs responsables le qualifient quant à eux d'interlocuteur (et acteur) très important. Ses fonctions énoncées sont souvent confondues avec celles de l'industriel (points de vue et propositions proches), voire donnent un rôle décisif au chercheur car il est chargé de « l'interface » entre celui-ci et les producteurs et associations (cf. schéma 1.), dans les réunions mais aussi sur le terrain. Pour la construction du contrat entre les deux parties, le chercheur « *technico-scientifique* » a été le traducteur légitime de l'industriel, l'intermédiaire au sens de Callon *et al.* (2001) mais aussi son porte parole (cf. schéma 1).

Des producteurs énoncent également que « *l'alliance stratégique* » entre eux deux d'une part, et eux-mêmes d'autre part a été à « *bénéfices mutuels* ».

La première motivation du chercheur CIRAD impliqué est de répondre aux demandes des deux parties, et d'une certaine manière de jouer un rôle de facilitateur.

Ses activités de recherche veulent répondre aux demandes de l'industriel et des producteurs : des aspects liés à la culture (qualités organoleptiques, précocité, maladies, etc.) ; mais aussi liés au post récolte dans les conditions du cahier des charges (adaptation des temps de stockage ; séchoirs à base de matériel local etc.). Toutes ces innovations adoptées ont été construites avec les producteurs, très souvent en souci de répondre aux demandes de Kaoka, ici le donneur d'ordres, mais aussi, parfois, de répondre à celles directement exprimées par les associations et les producteurs (cf. schéma 1).

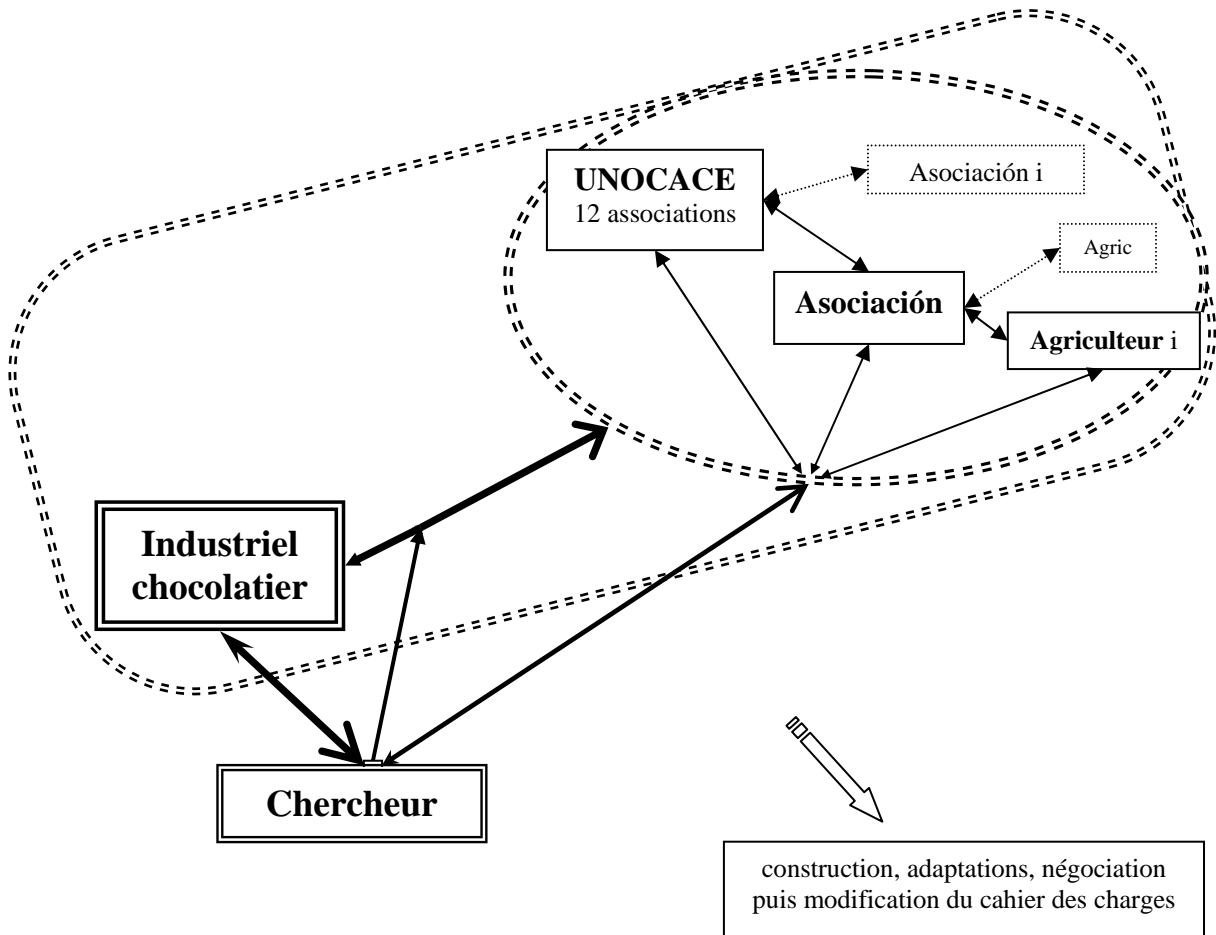
Il agit pour Kaoka, en tant qu'intermédiaire, traducteur, comme négociateur, mais aussi comme chercheur (méthodologies, variétés aromatiques, techniques de séchage ...). Parfois pour UNOCACE, parfois pour les coopératives de base, parfois pour les coopérateurs, il agit comme formateur, conseiller, facilitateur, animateur, parfois pour lui-même en tant que chercheur. Il mène en conséquence divers métiers et fonctions, à diverses périodes (Liu 1997) et situations du projet. Est-ce un travail de chercheur ?

Il intervient également de façon plus individuelle avec des agriculteurs, tant à leur demande, qu'à ses envies de travail « localisé », de « *réactivation du local* » (Hubert, 2001).

Le « *consensus interculturel* » (Denoux 2006) produit d'une « construction négociée » (id.), entre industriel et producteurs, et appuyée par le chercheur (schéma 1) dépassent les aspects techniques agronomiques (biologiques, « culturels », etc.) et agroalimentaires (post récolte) : il intègre les aspects sociotechniques, organisationnels, culturels.

Schéma 1 : Relations entre l'industriel, les producteurs et leurs organisations, le chercheur

Diagram 1: Relations between the industrialist, the farmers and their organisations, the researcher



Et, de par sa formation et son attache à un organisme de recherche, le chercheur reste un homme de la recherche vis-à-vis de l'évolution de sa carrière et pense aussi à capitaliser et valoriser des connaissances. Les thèmes abordés dans le cadre de cette activité concernent les clones à fort potentiel aromatique auparavant identifiés, produire des connaissances et des méthodes sur la mise en place d'organisations de producteurs, la mise en marché de produits typés, l'impact socio économique de ce type filière, le travail en partenariat etc.

Il a également mené la valorisation de résultats de recherche, en réponse aux demandes d'amélioration. Ses « découvertes » sur le cacao aromatique en Équateur en début du projet, et dans le cadre d'un accord passé avec une organisation de producteurs, seront alors consolidées en confirmant la qualité de certains clones variétaux. Aux dires du chercheur ses activités sur place l'expliquent : il a animé les ateliers de négociation, c'est également le chercheur qui a posé des questions et a défini des protocoles pour y répondre, au fur et à mesure que de nouveaux problèmes se posaient, dans les conditions de production : « moi j'ai découvert ! », il met au point des « méthodes, des outils, et c'est comme cela que je fais mon travail de chercheur ».

Pourtant malgré la diversité des sujets pouvant aborder un chercheur dans ce type de structure, la recherche locale qui voit « au-delà des plantations » n'a pas cru bon de s'engager dans ce

partenariat. Nous pourrions rendre compte de ceci comme une sorte de rupture entre le chercheur associé à Kaoka et les chercheurs « conventionnels ».

Le chercheur ou l'homme ? Cette interrogation revient de façon insistante dans cette expérience. Si l'on part du postulat que la confiance est une condition indispensable au fonctionnement d'un dispositif participatif, la personnalisation prend le pas sur l'institutionnalisation. La posture du chercheur, mais aussi son savoir faire, ses engagements expliquent-ils de façon effective la construction du « relationnel participatif » ?

La « mobilisation des savoirs profanes » (Chia *et al.* 2005) par la recherche légitime les propositions scientifiques (Callon 2002), mais au risque de se faire dicter son travail, c'est-à-dire de remettre fortement en cause notre indépendance et notre objectivité de chercheurs (Renard 2001).

3. Une recherche participative ?

Le produit cacao équatorien, base du « *chocolat bio équitable origine Équateur* », résulte d'un travail collectif de construction industriel-chercheur-producteurs (et leurs groupements), un processus associatif original en réponse à une demande industrielle, qui exige une qualité « agriculture biologique », avec un « label » d'ordre éthique.

Les différents résultats positifs énoncés, de façon plus ou moins directe – innovations sociotechniques et organisationnelles, apprentissages –, attestent de la convergence progressive des objectifs des partenaires. Une attitude différente d'une soumission résignée à des exigences, mais un renforcement qui reste fragile : cette « convergence progressive » tient du ralliement des producteurs aux collègues innovateurs.

Les modes de coordination se sont construits en réponse aux demandes de l'industriel : ce qui est ici à souligner. La recherche a été acteur « intermédiaire », le « chef d'orchestre » de mise en place et d'animation d'un « jeu de co » (Damon 2002), à partir des points de vue et intérêts initiaux des parties prenantes sensiblement différentes. pour la construction d'un dispositif de négociation. Peu à peu confiance et respect mutuels, des règles du jeu, se sont renforcés mais les points de vue continuent néanmoins à évoluer. L'élaboration mutuelle du contrat a obligé les acteurs, qui n'utilisent pas les mêmes termes, n'ont pas les mêmes intérêts, qui n'ont pas le même point de vue et qui ne se projettent pas dans le futur à la même vitesse, de confronter leurs représentations, une confiance organisationnelle qui constitue un élément fondamental de la durabilité de la filière (Dulcire 2005). Ces écarts ont été réduits par la construction progressive d'une représentation partagée (Lourau 1977), donc d'un système de décisions collectives. Il s'agit d'un processus de recherche participative, « améliorée » par acteurs et interactions, un processus en réponse à une demande industrielle. Un dispositif d'engagement et d'action construit avec intervention d'un chercheur agronome, un dispositif plus bâti sur un système relationnel que sur des documents, un partenariat qui gère la certitude, en contribuant simultanément à la connaissance scientifique, à l'action et aux apprentissages de l'industriel et des agriculteurs (Freire 1974), collectifs et individuels.

Un accord produit de la négociation sur la base du projet de Kaoka, ce que en suivant les sociologues nous pourrions appeler la construction sociale de l'objet « cacao de qualité » (Callon 2002). La demande de la Recherche ne constitue pas ici le déclenchement du processus, et ses activités sont interaction entre l'industriel et les producteurs (cf. schéma 1).

Les hésitations et les doutes exprimés en particulier par les producteurs, concernent les nouvelles « façons de faire », techniques et organisationnelles. Ils sont largement issus du paradoxe d'une innovation « produit typé » construite en lien avec le chercheur, et à partir de la tradition de la culture du cacao. Ces hésitations témoignent aussi du fait que les producteurs ne sont pas encore devenus autonomes. Les apprentissages des associations de base garantissent-ils une capacité d'adaptation suffisante à des évolutions de contexte ?

Le challenge de demain : la transformation pérennisée de simple producteur en agriculteur à part entière ; la reprise des plantations par les enfants ; l'amélioration du rapport rendement – coût de production. Les acteurs producteurs en montrent leur appréhension : quels impacts en ce sens de l'organisation de producteurs, l'entreprise et le chercheur ? Un nouveau dispositif sera alors « co-construit » en réponse à cette demande. Un nouveau cycle de partenariat (Crézé et Liu 2006) démarrera alors.

Quels y seront alors la place et le rôle de la recherche ?

Bibliographie

- Akrich M., Callon M., et Latour B. (1988b), A quoi tient le succès des innovations. Deuxième épisode : l'art de choisir les bons porte-parole, *Annales des Mines*, septembre, 14-29
- Callon M., 2002. Les controverses sociotechniques. *La revue de la Cfdt*, 47, pp. 15-23
- Callon M., Lascoumes P., Barthes Y., 2001. *Agir dans un monde incertain ; essai sur la démocratie technique*. Le Seuil, Paris, 358 p.
- Chia E., Dulcire M., Hocdé H., 2005. Comment favoriser les apprentissages collectifs d'un groupe de chercheurs ? Communication présentée au 6^{ème} congrès européen de Sciences des Systèmes, Paris, 19-22 septembre 2005.
- Crézé F., Liu M., 2006. *La Recherche-action et les transformations sociales*. L'Harmattan, 203 p.
- Damon L., 2002. La dictature du partenariat. Vers de nouveaux modes de management public ? In *Futuribles* n° 273, 27-41
- Denoux P., 2006. Un objet inter-culturel entre polémique et polysémique. Actes de la 12ème Université d'été de l'innovation rurale, « *Territoires ruraux, Comment débattre des sujets qui fâchent ?* », Marciac, août 2006, 6-11
- Dulcire M., 2005. A patrimonial commodity from myth to revival, the « bonifieur » coffee in Guadeloupe (FWI). *Anthropology of Food*, 4, <http://www.aofood.org>
- Dulcire M., Roche G., 2006. La construcción común de un producto territorial. El caso de una cadena cacao en Ecuador, 3^{ème} colloque international du réseau SYAL, « *Systèmes Agroalimentaires Localisés* », Alimentation et Territoires « ALTER 2006 », Baeza, octobre 2006.
- Freire P., 1974. *Pédagogie des opprimés*, Maspero, Paris, 197 p.
- Gorgeu Y., Jenkins C., 1997. *La charte de territoire, une démarche pour un projet de développement durable*. La Documentation Française, Paris, 236 p.
- Hubert A., 2001. Systèmes agroalimentaires localisés, réflexions d'une anthropologue, *Systèmes agroalimentaires localisés : terroirs, savoir faire, innovations*, Inra-Cirad-Cnearc, Montpellier, 207-9.
- Kaufman J.-C., 1996. *L'entretien compréhensif*. Armand Colin, Paris, 128 p.
- Liu M., 1997. Fondements et pratiques de la recherche-action. *Logiques sociales*, L'Harmattan, Paris.
- Lourau R., 1977. *Le gai savoir des sociologues*. 10/18, Paris, 313 p.
- Renard J.-P., 2001. Le chercheur et le profane. *La revue de la Cfdt*, 46, pp. 20-28
- Salette J., 1997. La typicité : une notion nouvelle au service du produit, de ceux qui l'élaborent, et de ceux qui le consomment en l'appréciant, *Revue des Œnologues*, 85, 11-3, Paris.